Débat d'orientation Budgétaire 2023

Envoyé en préfecture le 21/02/2023 Reçu en préfecture le 21/02/2023

Affiché le 21 Sevre 2023

ID: 022-200057826-20230126-202301002-DE





Conseil Municipal du Jeudi 26 Janvier 2023





INTRODUCTION

Envoyé en préfecture le 21/02/2023 Reçu en préfecture le 21/02/2023 Affiché le

ID: 022-200057826-20230126-202301002-

- •Prévu par l'article L. 2312-1 du Code général des collectivités territoriales, le débat d'orientation budgétaire constitue la première étape du cycle budgétaire annuel de la collectivité.
- Il doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.
- *Ce débat a pour but de renforcer la démocratie en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité.
- *C'est aussi l'occasion d'informer les Conseillers Municipaux sur les finances de la collectivité en tenant compte des projets communaux et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur les capacités de financement.
- •Il donne lieu à un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.
- •Il porte sur les choix budgétaires de la collectivité pour l'année à venir, tant en matière de fonctionnement qu'en matière d'investissement.



SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 21/02/2023 Reçu en préfecture le 21/02/2023

Affiché l

ID: 022-200057826-20230126-202301002-DE

- Le contexte économique et Projet de loi des Finances 2023
- Les orientations budgétaires de la Commune
 - a. La section de Fonctionnement
 - Le budget d'investissement et point
 PPI à mi mandat
 - Evolution de la Dette
 - Les Ressources Humaines



Envoyé en préfecture le 21/02/2023 Reçu en préfecture le 21/02/2023 Affiché le

ID: 022-200057826-20230126-202301002-DE

L'année 2022 sera l'année d'une inflation record depuis près de 40 ans, avec une estimation de plus de 6 %.

Les conséquences sur les comptes locaux sont visibles en 2022 et l'impact sur 2023 sera plus important.

En effet, l'inflation devrait se poursuivre tout comme la revalorisation des contrats de prestations de 2 services d'achat de gaz ou d'électricité (le détail du montant prévisionnel pour la Commune de PLEMET sera donné dans le point II A)

La crise énergétique et l'inflation, en partie liées à la guerre en Ukraine, marquent la loi de finances initiale (LFI) pour 2023.

Le gouvernement table sur une prévision de croissance de 1% et sur une inflation de 4,2% en 2023. Le principal aléa de ce scénario est l'évolution de la guerre en Ukraine et ses conséquences sur l'activité et les prix de gros de l'énergie.

En 2022 comme en 2023, le déficit public se stabiliserait à 5% du PIB.

Le déficit de l'État atteindrait 165 milliards d'euros en 2023 (+7 milliards par rapport au texte initial). Le poids de la dette publique baisserait de 111,6% du PIB en 2022 à 111,2% en 2023.



Le PLF 2023 propose:

Envoyé en préfecture le 21/02/2023 Reçu en préfecture le 21/02/2023 Affiché le

ID: 022-200057826-20230126-202301002-DE

- ✓ Des dispositifs pour faire face à la crise énergétique (pour les ménages, entreprises, les collectivité territoriales...) (expl: bouclier tarifaire prix de l'électricité, indemnité carburant, amortisseur électricité (collectivités) ...)
- ✓ Des mesures gouvernementales pour les ménages pour faire face à l'inflation (barême des tranches d'impôts, plafond des crédits d'impôts...), pour l'emploi et les entreprises (suppression de la CVAE, prêts garantis...)
- ✓ Des aides pour la rénovation énergétique des bâtiments

Il comporte la proposition d'une augmentation des dotations (DGF, DSU et DSR notamment) de l'ordre de 320 Millions d'euros en faveur des communes.

✓ Cette mesure devrait permettre aux communes (entre 90 % et 95 % d'entre elles) de voir leur niveau de DGF stabilisé voire même en progression.

Cependant, même si le projet de loi de finances prévoit une <u>revalorisation de la DGF, celle-ci n'est pas</u> <u>corrélée à l'inflation.</u>

Pour soutenir l'investissement local, il est également prévu le maintien des dotations d'investissement (DSIL : environ 350 millions d'euros et DETR : 1,046 milliard d'euros en 2022).

De plus, un fond vert inédit va être mis en place.

✓ Doté d'une enveloppe de 2 milliards d'euros, il permettra de réaliser la transition écologique dans, par et pour les territoires, en soutenant les projets des collectivités en matière de performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.





Les orientations budgétaires de la Commune

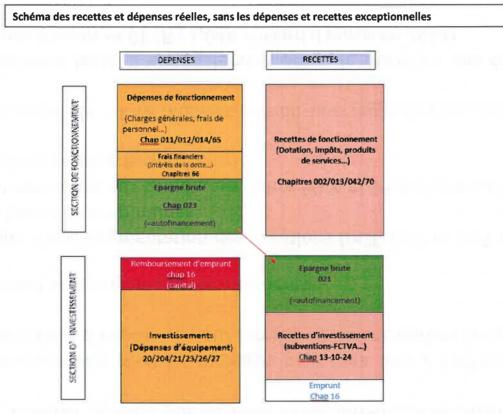
Envoyé en préfecture le 21/02/2023 Reçu en préfecture le 21/02/2023 Affiché le

ID: 022-200057826-20230126-202301002-DE

Pour rappel, le budget communal est formé de deux sections, le Fonctionnement et l'investissement.

Chaque section doit-être votée en équilibre (dépenses=recettes). La liaison entre les 2 est constituée par : L'autofinancement (excédent de recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses)

L'autofinancement doit financer le remboursement de l'emprunt (dépense obligatoire). Il permet aussi de financer une partie des dépenses d'investissement.







Les orientations budgétaires de la Commune

Envoyé en préfecture le 21/02/2023 Reçu en préfecture le 21/02/2023 Affiché le

ID: 022-200057826-20230126-202301002-DE

a. La section de Fonctionnement

Les chiffres pour l'année 2022 ne sont pas encore définitifs (comptes pas clôturés).

A ce jour, malgré une année marquée par l'inflation, le résultat de l'exercice en prévision est:

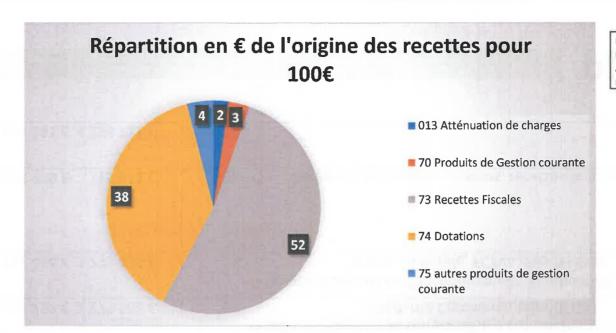
Recettes de gestion : 4 588 861.00 € Dépenses de gestion : 3 282 171.00 €

CAF de gestion: 1 306 690€

Détail: Les recettes:

	2022	2021	2021/2022	
013 Atténuation de charges	101 527 €	47 947 €	112%	Remboursement rémunération du personnel (Assurance couvrant les arrêt)
70 Produits de Gestion courante	145 778 €	143 953 €	1%	Concessions cimetière, redevance occupation du domaine public, facturation aux familles (multi-accueil, Accueil périscolaire)
73 Recettes Fiscales	2 404 253 €	2 275 506 €	6%	Impôts, Attribution de compensation (versée par LCBC), Dotation de solidarité Communautaire DSC)
74 Dotations	1 752 434 €	1 775 434 €	-1%	Dotation Globale de Fonctionnement, Péréquation, Dotation de Solidarité Rurale, FCTVA, Exo TH-Etat
75 autres produits de gestion courante	184 869 €	115 871 €	60%	Excédent des budgets annexes, recette exceptionnelle
total recettes de gestion	4 588 861 €	4 358 711 €	5%	





Envoyé en préfecture le 21/02/2023

Reçu en préfecture le 21/02/2023

Affiché le

ID : 022-200057826-20230126-202301002-DE



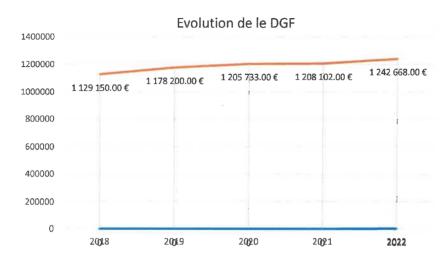
La dynamique positive de l'évolution des recettes est une bonne nouvelle, mais à prendre avec prudence.

En effet, en 2022, l'augmentation des bases d'imposition, ajoutée à la dynamique des ventes de biens depuis la crise COVID (et donc aux DMTO) à généré des recettes supplémentaires. En 2023 et pour les années suivantes, la Commune de PLEMET va perdre la part cible de la DGF (-81 671 €) et l'Attribution de Compensation versée par LCBC en 2023 reviendra au niveau 2021 (- 147 777€)/2022.

Envoyé en préfecture le 21/02/2023 Reçu en préfecture le 21/02/2023 Affiché le

ID: 022-200057826-20230126-202301002-DE

Evolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 2018/2022



Code INSEE	Dép.	Commun e	Dotation forfaitaire 2022	DSU 2022	DSR 2022	DNP 2022	DACOM 2022 (dotation d'aménagement et dotation de péréquation)	DGF 2022
22183	22	PLEMET	746 803	0	485 307	10 558	0	1 242 668

En 2023, la DGF est en prévision constante, cependant, la Commune perdra la part « Cible » de la DSR (485.307 € à 403.636 €) donc une baisse des recettes (chap 74)



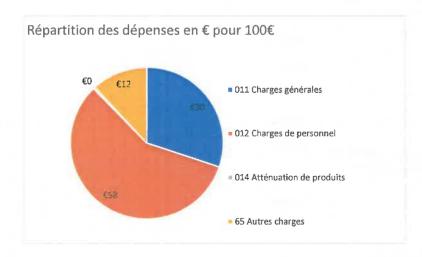
Dépenses de Gestion 2022

Envoyé en préfecture le 21/02/2023 Reçu en préfecture le 21/02/2023 Affiché le

ID: 022-200057826-20230126-202301002-DE

Dépenses de gestion : 3 282 171.00 € détail:

	2022	Part/chapitre 2022	2021	evolution 2021/2022	
011 Charges générales	988 189 €	30 €	863 806 €	+14%	électricité, carburants, assurances, gaz, alimentation, livres, fourniture de voirie
012 Charges de personnel	1893690	58€	1 726 758 €	+10%	Rémunération du personnel
014 Atténuation de produits	13 017 €	0€	22 887 €	-43%	expl: Dégrèvement Taxes (Foncières ou Habitation)
65 Autres charges	387 276 €	12€	469 349 €	-17%	Contingent incendie, créances irrécouvrables, subvention CCAS, indemnités des élus
total dépenses de gestion	3 282 172 €	100€	3 082 800 €	+6%	



L'année 2022 est marquée par une hausse des dépenses de fonctionnement, importante sur le compte 011 (en partie la conséquence de l'inflation), et du 012 (avec justification). Les dépenses de fonctionnement devront faire l'objet d'une vigilance et l'objectif sera de contenir le volume, notamment pour amortir la hausse du coût de l'énergie.

Projection 2023 et fin de mandat

Envoyé en préfecture le 21/02/2023 Reçu en préfecture le 21/02/2023

fiché le

ID: 022-200057826-20230126-202301002-DE

L'année 2023 sera inévitablement marquée par des contraintes financières fortes.

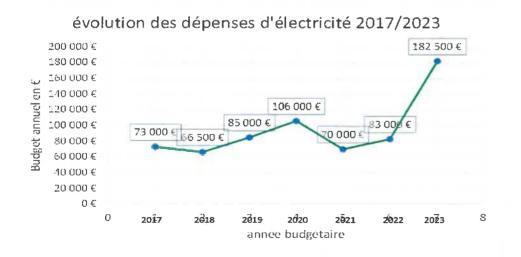
L'inflation sera vraisemblablement sans doute à un niveau plus élevé, les coûts de l'énergie (Gaz et Electricité que nous allons vous présenter après) grèvera le budget de fonctionnement et la hausse du point d'indice (revalorisation des salaires des fonctionnaires) décidée en Juillet 2022 sera pour 2023 la 1ère année pleine.

Pour l'année 2023, il sera proposé aux élus de voter un budget avec

- +120% de budget d'électricité soit 182500€ au lieu de 83000 € en 2022
- +110% de budget pour les dépenses de GAZ soit 208000€ au lieu de 99000€ en 2022

Soit pour ces 2 comptes: + 208 500€

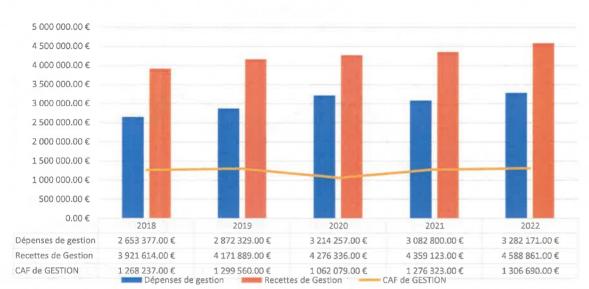
Ces propositions sont basées sur les préconisations du SDE 22. La commune adhère a un marché « groupé » à l'échelle départementale.





Synthèse section de fonctionnement

Evolution 2018/2022



Envoyé en préfecture le 21/02/2023 Reçu en préfecture le 21/02/2023 Affiché le

ID: 022-200057826-20230126-202301002-DE

L'année 2022 est marquée par une augmentation des dépenses et des recettes de fonctionnement

+5.2% RF entre 2021/2022

(Hausse des bases d'imposition (indexée sur l'inflation, DMTO en hausse...)

L'augmentation moyenne est de

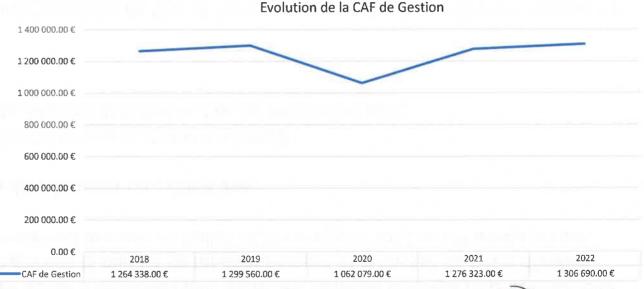
+2.49% entre 2019/2022

Les DF ont elles connu une hausse de +6.5%.

Cette hausse très importante est inévitablement liée au contexte inflationniste.

<u>Une maîtrise de cette hausse des DF sera nécessaire sur la projection 2023/2024.</u>

La hausse moyenne 2019/2022 +3.59%.





b. Le budget d'investissement et point PPI à mi mandat

Envoyé en préfecture le 21/02/2023 Reçu en préfecture le 21/02/2023

ID: 022-200057826-20230126-202301002-DE

Le Programme d'investissements déterminé en 2020 est ambitieux avec un total de **15 768 582€ TTC** pour la période 2020/2026.

Dans le contexte (avec l'augmentation des DF), les élus seront amenés à réfléchir sur l'opportunité des investissements et de leur maintien.

Le projet de nouvelle école maternelle avec une estimation à 4.5 millions TTC est le projet majeur du mandat.

Ce projet a lourdement été impacté par la hausse du coût des matériaux car dans ses 1ères estimations l'évaluation était de 3 millions;

De plus, la problématique de non-conformité (stade 3) pour l'assainissement est venue bousculer les priorités de travaux. Des travaux sur le réseau unitaire dans le bourg ont ainsi été lancés alors qu'ils n'étaient en début de mandat pas identifiés comme Priorité 1. Ces 2 blocs d'investissement cumulés représentent environ 50% des investissements prévus.

Rappel du Programme Pluriannuel d'Investissements de 2020

Envoyé en préfecture le 21/02/2023 Reçu en préfecture le 21/02/2023 Affiché le

ID: 022-200057826-20230126-202301002-DE

projets	montants TTC	priorites	
réseaux EP		1 542 000.00 €	
aménagement voirie		2 400 000.00 €	
terrain triskalia		50 000.00 €	
programme de voirie (pour le mandat)		840 000.00 €	
ecole maternelle		3 500 000.00 €	
naison nouet-ilot central		1 000 000.00 €	
médiathèque		1 000 000.00 €	
clocher eglise LF		450 000.00 €	
avoir riade		180 000.00 €	
ménagement du bourg LF		200 000.00 €	
ménagement rue de la Mare		150 000.00 €	
oresbytere de LF		400 000.00 €	
cquisition		110 000.00 €	
ports		50 000.00 €	
imetières		15 000.00 €	
passerelle lanthenac		80 000.00 €	
leursissement		100 000.00 €	
Salle de restauration ecole privée		350 000.00 €	



LES PROPOSITIONS D INVESTISSEMENTS:

Envoyé en préfecture le 21/02/2023 Reçu en préfecture le 21/02/2023

Affiché le

ID: 022-200057826-20230126-202301002-DE

PLEMET 2023

- RESEAUX avec en principales dépenses les travaux du centre bourg: Rue de la Gare (devant la SDF), Place du Général Leclerc et rue du 06 Août 1 200 000€
- AMENAGEMENT TX VOIRIE 200 000€
- ECOLE MATERNELLE : 2666570€ (2023/2024/2025 rappel: 4500000€)
- MAISON NOUET -ILOT CENTRAL (avec des études sur la Maison le Borgne et son devenir)* 200000€
- Construction d'une salle à destination de l'enfance (AP et Restauration) 500 000€
- SPORTS(création d'une air de Fitness dans le parc de la Mairie) 70000€
- FLEURISSEMENT (poursuite des créations avec l'objectif de la 1ère Fleur)

LA FERRIERE 2023

- Aménagement Rue de la Mare (2023) 250 000€
- Presbytère 420 000€
- Ravalement de façade salle des fêtes



Envoyé en préfecture le 21/02/2023 Reçu en préfecture le 21/02/2023 Affiché le

ID: 022-200057826-20230126-202301002-DE

Synthèse investissement:

les dépenses d'investissements T.T.C. sont de 15768582€

Les financements par subventions sont de 3 321 796 € soit 24.9% des investissements T.T.C

Les financements par FCTVA sont de 1 593 866 € soit 10.11% des investissements T.T.C.;

Les financements par les autres recettes financières d'investissement sont de 80.926 € (taxe d'aménagement, cautions) soit 0,46% des investissements T.T.C.;

Les financements par emprunts sont de 4 664 185€ d'emprunts à longs termes soit un taux de financement par prêts à longs termes de 32,61%.

Le montant d'emprunt restant à réaliser est de : 2 964 185€ venant s'ajouter au CDR (page 16). Pour rappel un emprunt de 1 700 000€ a été réalisé en 2021.



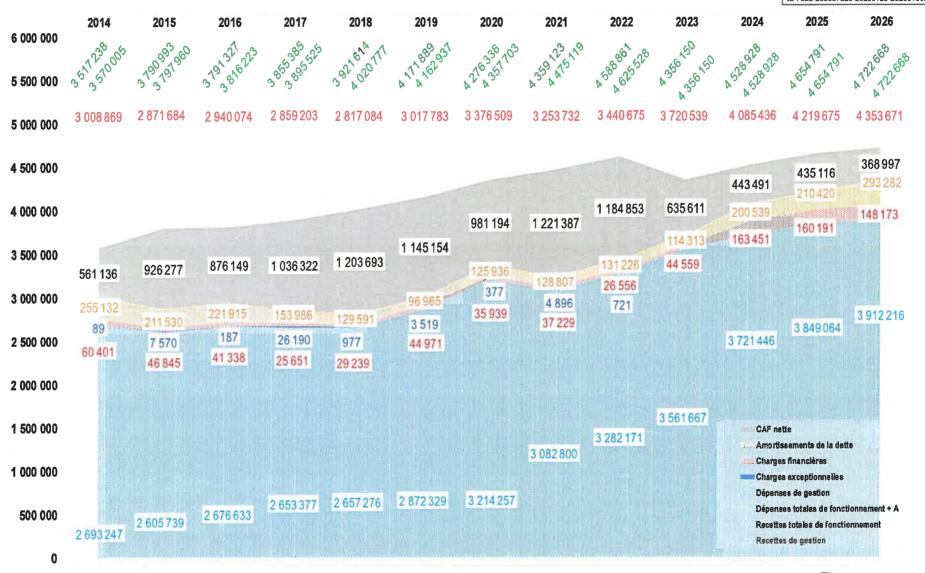


Graphique CAF nette

Envoyé en préfecture le 21/02/2023 Reçu en préfecture le 21/02/2023

Affiché le

ID: 022-200057826-20230126-202301002-DE





Envoyé en préfecture le 21/02/2023 Reçu en préfecture le 21/02/2023 Affiché le

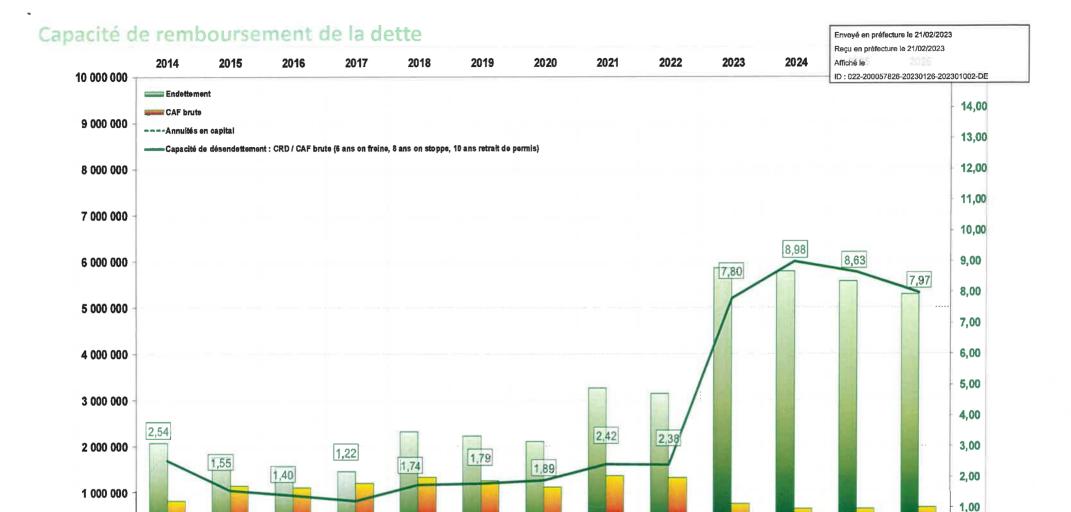
ID: 022-200057826-20230126-202301002-DE

Etat de la dette par prêteur au 01/01/2023

Références	Types	Prêteurs	Périodes	CRD au:	01/01/2023	Durées	Structure	Taux	Amortisse	Intérêts	Intérêts	Fin
prêteurs	de			Prochaines		Résiduelles	de taux	moyens	ments		Restants	
(T	taux.	V	Ţ	échéances:	į JY	Moyennes.	*	instantané.	T.	v	Dus 😴	F
	F	CA			2 213 831	20,65		0,79	30 153	17 280	191 731	
	R	CA			281 250	11,17		3,11	25 000	10 813	57 645	
	Σ	CA			2 495 081	18,69	79,37%	1,05	55 153	28 093	249 376	
	R	CDC			72 203	9,00		1,40	7 660	1 012	9 942	
	Σ	CDC			72 203	9,00	2,30%	1,40	7 660	1 012	9 942	
	F	CMB			483 695	13,24		1,86	30 565	8 997	70 167	
	Σ	CMB			483 695	13,24	15,39%	1,86	30 565	8 997	70 167	
	F	DEXIA			76 448	4,50		4,76	13 886	3 476	10 360	
	R	DEXIA			16 034	0,67		0,00	8 985	20	110	
	Σ	DEXIA			92 482	3,17	2,94%	3,93	22 870	3 496	10 470	
	F	Tous			2 773 973	17,32	88,25%	1,08	74 604	29 753	272 258	
	R	Tous			369 487	8,76	11,75%	2,64	41 644	11 845	67 696	
	Σ	Tous			3 143 460	15,47	100,00%	1,27	116 248	41 598	339 954	

Au 01/01/2023, le Capital restant DU (CRD) total pour la Commune est de 3 143 460€ (pour rappel au 01/01/2021 CRD: 2 094 509€)



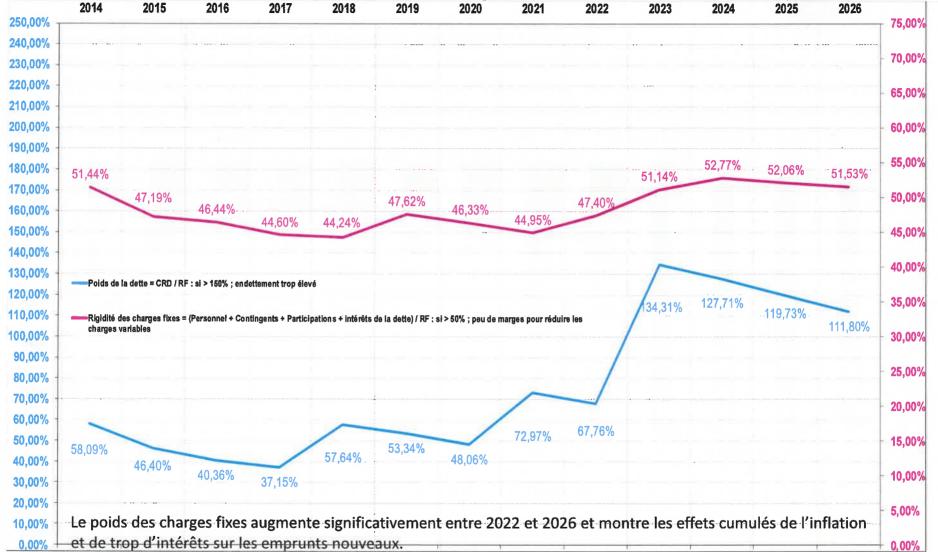


Le besoin de nouvel emprunt (2023) pour financer les équipements prévus, cumulé à l'augmentation des dépenses de fonctionnement (pour rappel calcul capacité de désendettement : Capital restant du/ CAF brute) fait grimper le ratio à 8.98 années en 2024, ce qui est trop haut. Pour contenir ce ratio: il faut soit diminuer le besoin de nouvel emprunt (et revoir les investissements) soit améliorer le montant de CAF brute (diminuer les dépenses (dans le contexte, difficile , même si des efforts seront nécessaires et demandés aux services) ou augmenter les recettes)

Poids de la dette et poids des charges fixes

Envoyé en préfecture le 21/02/2023 Reçu en préfecture le 21/02/2023 Affiché le

ID: 022-200057826-20230126-202301002-DE



Le poids de la dette reste toutefois dans la norme haute, ce qui démontre que la dégradation de la capacité de désendettement vient d'un résultat de fonctionnement trop faible.

Les Ressources Humaines

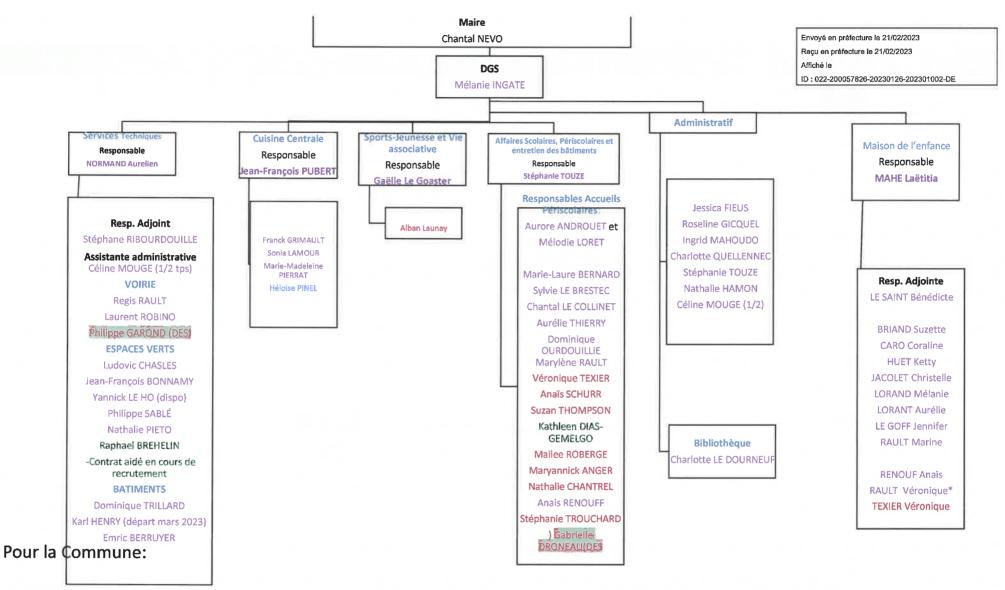
Envoyé en préfecture le 21/02/2023 Reçu en préfecture le 21/02/2023

Affiché

ID: 022-200057826-20230126-202301002-DE







39 Titulaires (Effectif n'incluant pas Y. LE HO en dispo et K. HENRY qui est muté, mais qui comptabilise R. RAULT (reprise fin février après 2 ans de dispo) et 1 agent en arrêt longue maladie qui est remplacé par un contractuel.

- 3 Contrats aidés
- 8 Contractuels en direct avec la commune
- 2 Contractuels avec Dynamique Emploi Service

Pour la cuisine centrale: 4 titulaires et 1 apprenti

Soit à l'échelle de la collectivité: 57 Agents : 42 femmes/15 hommes (74%-26%)

Autres Budgets:

Envoyé en préfecture le 21/02/2023 Reçu en préfecture le 21/02/2023

Affiché le

ID: 022-200057826-20230126-202301002-DE

Budget de la cuisine centrale:

Autres budgets

Questions

